



Au tour de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska et Saint-François-du-Lac d'entamer une démarche de revitalisation

Nicolet, le 15 juin 2020 - La MRC de Nicolet-Yamaska vient de mandater la firme l'Enclume dans le but de poser un diagnostic et un plan de revitalisation des municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska et Saint-François-du-Lac. On se souviendra que la MRC avait fait, en juin 2018 un exercice similaire menant vers des plans d'action distincts mais aussi des actions communes de revitalisation. De plus, un autre exercice du genre est en cours depuis octobre 2019, soit un nombre de sept municipalités.

Parmi les défis qui entourent cette démarche, notons la mobilisation nécessaire des communautés autour d'un projet de planification voué à dynamiser les municipalités, arrimer les visions et les objectifs locaux entre les municipalités et élaborer des plans stratégiques et des plans d'action adaptés aux réalités différentes des trois municipalités.

« Nous sommes vraiment enthousiastes à l'idée de dresser un diagnostic nous permettant de faire avancer nos démarches respectives de revitalisation. Nous avons pu suivre avec intérêt les plans de revitalisation de municipalités voisines de la MRC qui ont fait un travail similaire et sommes heureux que nos citoyens puissent être mis à contribution dans cet exercice de mobilisation » soulignent le maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant, Claude Lefebvre, le maire de La Visitation-de-Yamaska, Sylvain Laplante et le maire de Saint-François-du-Lac, Pascal Théroux.

L'Enclume est une coopérative de travail œuvrant à la mise en valeur des territoires. La coopérative de travail se distingue par sa foi en une conscience environnementale, un souci d'esthétisme, une sensibilité aux identités territoriales, un engagement à mobiliser les milieux autour de projets collectifs.

Une première rencontre visant à rassembler l'ensemble des parties prenantes des trois nouvelles municipalités a récemment eu lieu et permettra de développer une vision collective qui tient compte des intentions et des besoins de chacun.

- 30 -

Source : Sébastien Turgeon
Conseiller en communication pour la MRC de Nicolet-Yamaska
819 293-6901 poste 1191
s.turgeon@nicolet.ca